

Mémoire prébudgétaire de la Coalition nationale sur les sentiers présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Sommaire

Le présent mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes consiste à la fois en une mise à jour sur le succès de notre précédent partenariat avec le gouvernement du Canada et en un aperçu des possibilités futures en continuant d'investir l'argent des contribuables et des partenaires dans le but de renforcer les économies rurales et du Nord.

L'injection de 25 millions de dollars dans le secteur des sentiers du Canada par le gouvernement du Canada annoncée dans le Plan d'action économique (PAE) 2009-2010 a connu un succès retentissant qui a entraîné l'investissement de plus de 56,5 millions de dollars pour aménager, améliorer et entretenir l'infrastructure des sentiers dans toutes les régions du pays. Il est particulièrement intéressant de constater la vitesse à laquelle le secteur des sentiers, de l'échelle communautaire aux échelles provinciale et nationale, s'est mobilisé pour relever les défis que le gouvernement lui avait lancés, soit créer des emplois, aménager l'infrastructure et achever les projets à l'intérieur d'un seul exercice.

Peu importe ce qui adviendra de ce partenariat, il faut reconnaître le mérite du gouvernement pour les avantages directs et indirects que sa confiance dans la Coalition nationale sur les sentiers (CNS) a générés et le legs qu'il laissera. Les vérifications suivant le partenariat et les examens du programme ont confirmé que les fonds ont été utilisés aux fins prévues et que 474 projets ont été achevés conformément aux critères du programme. Plus de 4 701 emplois ont été créés et plus de 20 128 kilomètres de sentiers ont été aménagés, améliorés ou réhabilités.

Le succès de ce partenariat public-privé démontre ce qu'il est possible d'accomplir lorsque le gouvernement du Canada choisit de destiner des ressources financières relativement peu élevées aux collectivités rurales et du Nord; un investissement modeste stimule la poursuite de la croissance économique pour de nombreuses années à venir. Un investissement dans les sentiers représente un investissement dans un mode de vie sain; des loisirs plus sécuritaires; une gestion et une éducation améliorées en matière d'environnement; le développement communautaire; l'activité économique; et l'emploi.

Les sommes engagées durant la campagne électorale peuvent s'appuyer sur les progrès réalisés à ce jour et faire en sorte que le partenariat continue de se concentrer principalement sur le développement de l'infrastructure de base tout en lui permettant de faire des progrès avec la CNS à d'autres égards, soit la conception d'un programme d'immobilisations pour veiller à ce que les gestionnaires des sentiers disposent de l'équipement dont ils ont besoin pour entretenir adéquatement les sentiers existants et nouveaux; et la gestion des dépenses de fonctionnement pour favoriser la promotion des sentiers du Canada tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Les sentiers : un moyen de créer des emplois durables dans les régions rurales et du Nord du Canada

Lorsque la CNS a dit au gouvernement du Canada qu'elle pouvait aménager une infrastructure, créer des emplois et fournir une plateforme durable pouvant donner lieu à une activité économique continue, voici les arguments qu'elle a fait valoir :

Les chiffres

- . 474 projets ont été financés sur un total de plus de 500 demandes provenant de l'ensemble du Canada.
- . Le programme a permis de créer plus de 4 701 emplois.
- . 85 p. 100 des fonds de ces programmes ont été dépensés dans les régions rurales du Canada. La majorité des projets visaient essentiellement des collectivités rurales et du Nord, souvent négligées par les programmes d'infrastructure de plus grande envergure.

Les avantages sans précédent

- . L'établissement d'une capacité organisationnelle essentielle aux niveaux provincial et communautaire en permettant aux petites organisations d'exécuter des projets importants dans leurs collectivités a permis de renforcer ces organisations et d'accroître leur aptitude à contribuer aux collectivités dans lesquelles elles effectuent leurs activités.
- . Le concept d'« usages multiples » a été adopté par des disciplines utilisant les sentiers auparavant contradictoires – la collaboration est plus profitable pour chacun que le travail à contre-courant. Des bienfaits d'intérêt public supplémentaires sont réalisés lorsque les sentiers sont aménagés à des fins d'utilisation commune compte tenu de l'investissement de fonds publics.
- . Un programme national a prouvé que l'aménagement coordonné des sentiers fonctionne à l'échelle nationale.
- . Les groupes qui s'occupent des sentiers dans les petites collectivités ont rempli leur obligation de verser des sommes équivalentes à 50 p. 100 soit par eux-mêmes ou avec l'aide, dans certains cas, des municipalités, des provinces et des territoires, des Premières nations, des administrations rurales, des organismes de développement économique, des activités de financement et des dons personnels.

Il y a quatre ans, au moment de la création de la CNS, il fallait établir une vision à long terme à la fois de l'engagement requis de la part des partenaires de la coalition et de l'importance de l'investissement coordonné nécessaire pour améliorer les réseaux de sentiers communautaires afin de veiller à ce qu'ils produisent de multiples avantages. En particulier, la CNS s'efforce de réaliser des avantages durables dans les secteurs clés suivants :

Économie

- . Diversifier et faire croître les économies dans l'ensemble du Canada, particulièrement dans les régions rurales et du Nord;

. Créer et préserver des dizaines de milliers d'emplois dans les secteurs du tourisme, des loisirs et de la gestion des sentiers; et

. Élever l'infrastructure des sentiers du Canada au rang supérieur en rassemblant les intervenants du secteur dans un partenariat afin d'établir un nouveau produit récréatif national dont on peut faire la promotion au Canada et à l'étranger.

Tourisme

. Développer et faire croître l'industrie touristique quatre-saisons du Canada;

. Fournir un nouveau produit touristique attrayant qui tire parti des offres touristiques existantes; et

. Attirer au Canada un grand nombre de touristes nouveaux, diversifiés et consommateurs.

Santé, bien-être et loisirs

. Promouvoir des styles de vie de plein air sains et actifs physiquement;

. Accroître les possibilités récréatives aux endroits où elles n'existent pas actuellement ou peuvent être améliorées;

. Revigorer des milliers de bénévoles d'un bout à l'autre du pays; et

. Aménager des sentiers récréatifs qui peuvent accueillir des personnes de tous les âges et de tous les niveaux et qui sont ouverts et accessibles à l'année.

Gérance environnementale

. Tenir compte de la protection de l'environnement et du patrimoine naturel lors de l'aménagement, de l'usage et de l'entretien des sentiers tout en favorisant la présence et l'utilisation humaines;

. Respecter les sensibilités culturelles et environnementales dans l'aménagement des sentiers; et

. Contribuer à une sensibilisation et à une compréhension accrues à l'égard de la nature

Pratiques exemplaires en matière de planification et d'aménagement

. Tirer profit des avantages potentiels des sentiers à l'aide de la planification, de l'aménagement et de l'entretien adéquats; et

. Contribuer à une base de connaissances sur les pratiques exemplaires et la mettre en commun

Sécurité

. Encourager une conception et un entretien efficaces des sentiers qui contribuent à leur sécurité; et

. Favoriser la formation adéquate sur l'équipement de sécurité et son utilisation

Patriotisme

. Promouvoir le patrimoine canadien au moyen de sports et de passe-temps récréatifs;

. Profiter de la possibilité d'élever les sentiers au rang d'icône nationale, comme lors du relais de la flamme olympique 2010 qui a emprunté les sentiers existants dans de nombreux endroits, notamment le Sentier transcanadien, et la célébration annuelle de la Journée internationale des sentiers tenue le premier samedi de juin;

. Favoriser une vision positive du Canada au sein de la communauté mondiale en ce qui concerne les pratiques respectueuses de l'environnement dans les sentiers et le tourisme de plein air; et

. Intégrer les Canadiens de l'ensemble des provinces et des territoires dans un projet unificateur et unique qui inspire la fierté à l'égard de la nation, de la région et de la collectivité;

Profil des partenaires

. Mettre en valeur le profil du gouvernement fédéral aux yeux des utilisateurs des sentiers;

. Améliorer la capacité organisationnelle des partenaires de la Coalition nationale sur les sentiers; et

. Offrir la possibilité au secteur privé de contribuer à un réseau national de sentiers et à ses avantages connexes.

Ce que l'avenir nous réserve

Durant la récente élection fédérale, un seul parti a mentionné de façon explicite les sentiers dans sa plateforme :

« AMÉLIORER ET AGRANDIR LES PISTES D'EXCURSION ET DE MOTONEIGE

La motoneige a été inventée au Canada et, depuis, cette activité est devenue très populaire.

Notre gouvernement a soutenu la Coalition nationale sur les sentiers, pour une initiative nationale visant à créer et à améliorer les pistes pour les motoneiges et les véhicules tout terrain. Jusqu'à présent, notre soutien a permis d'améliorer 500 pistes, partout au pays.

Nous allons tirer profit de cette réalisation en offrant un financement additionnel pour l'amélioration et la création de sentiers. »¹

En outre, le parti conservateur s'est engagé à investir 2,5 millions de dollars par année sur une période de quatre ans pour améliorer et agrandir les pistes d'excursion, de motoneige et de véhicules tout terrain ou non motorisés du Canada.²

¹ *Le Plan Harper : Maintenir les taxes et les impôts bas pour stimuler la croissance ÉCONOMIQUE et la création d'emplois*, page 66

² *Le Plan Harper : Maintenir les taxes et les impôts bas pour stimuler la croissance ÉCONOMIQUE et la création d'emplois*, page 75

Trois recommandations

La CNS est impatiente de travailler en collaboration avec le ministre des Finances et le ministre d'État (Sport) afin de préciser la manière dont ces fonds peuvent être utilisés. Elle reconnaît les défis budgétaires que doit relever le gouvernement du Canada et s'estime heureuse qu'on ait accordé aux sentiers un tel profil et un tel prestige en les incluant dans une plateforme électorale.

À cette étape préliminaire, la CNS souhaite entamer une discussion avec le gouvernement du Canada en fonction des recommandations suivantes :

1. La CNS recommande que la majeure partie des fonds destinés au programme qui ont été engagés par le gouvernement dans sa plateforme électorale soit utilisée lors d'une série subséquente d'investissements dans l'infrastructure pour les sentiers d'importance nationale ou régionale.
2. La CNS recommande qu'un élément fonctionnel du partenariat soit autorisé à :
 - (a) soutenir la promotion, à l'échelle régionale, nationale et internationale, des sentiers du Canada et des pratiques de gestion de ces derniers;
 - (b) faciliter les conférences annuelles des gestionnaires des sentiers du Canada afin de mieux coordonner leurs activités; et
 - (c) commander une étude sur les répercussions économiques afin de quantifier l'incidence du secteur des sentiers en général sur l'économie et le bien-être des Canadiens. La CNS souhaite travailler avec le gouvernement fédéral à la conception d'un plan à frais partagés qui favorise la promotion des sentiers du Canada tant à l'échelle nationale qu'internationale.
3. La CNS recommande que les activités principales du partenariat demeurent l'aménagement, l'amélioration et l'entretien de l'infrastructure des sentiers, en augmentant toutefois la flexibilité afin de s'adapter aux investissements importants dans les biens d'équipement nécessaires pour l'aménagement et l'entretien de l'infrastructure des sentiers. Elle estime qu'il faudra insister davantage à l'avenir sur la mise en application du terme opérationnel « entretien »; comme dans le cas de l'infrastructure des routes, l'infrastructure des sentiers nécessite qu'on y consacre un certain volume de travail et d'équipement pour veiller à ce que les investissements effectués durant la phase de construction soient soutenus.